

**CONSTITUTION DU CALENDRIER DES MANIFESTATIONS
DEMANDE DE MISE A DISPOSITION
DE SALLES COMMUNALES DE TIGNIEU - JAMEYZIEU
SAISON 2020 - 2021**



<http://www.tignieu-jamezieu.fr/>

Formulaire à retourner complété, **impérativement** avant le **19 juin 2020**,
par courriel : **reservation@tignieu-jamezieu.fr** ou à déposer à la mairie

Nom de l'association :

Catégorie :

N° dossier :

N° SIREN/SIRET :

Site internet :

Courriel :

Adresse du siège social :

Président(e) : Civilité Nom Prénom :

Fixe :

Mobile

Courriel :

Secrétaire : Civilité Nom Prénom :

Fixe :

Mobile :

Courriel :

Trésorier : Civilité Nom Prénom :

Fixe :

Mobile

Courriel :

Réunion de constitution du calendrier des manifestations :

~ Présence obligatoire à la réunion de constitution du Calendrier des manifestations fixée au
lundi 29 juin 2020 à 19h
à la **salle Marie Laurencin** afin de valider votre programmation.

- ~ Les associations doivent obligatoirement être représentées à la réunion par UNE SEULE personne (porte-parole).
- ~ Une personne assistant à la réunion ne peut représenter qu'une seule association.

Rappel du règlement :

- ~ **Le nombre de manifestations par association et par an est limité à deux par salles**, (hors manifestations nationales telles que le Téléthon, le 14 juillet, Forum des associations, etc ...).
- Toute demande supplémentaire devra être exceptionnelle et motivée par écrit uniquement, et sera soumise à l'avis du conseil municipal.
- ~ Toutes manifestations à caractère confessionnel ou cultuel sont formellement interdites dans les salles communales. Aucune dérogation ne sera tolérée.
- ~ Aucune mise à disposition ne sera consentie aux associations pour des manifestations à caractère privé.
- ~ Aucune mise à disposition ne sera consentie si **l'attestation d'assurance (à jour)** n'est pas transmise avec ce document.

Organisation des états des lieux :

- ~ **Salle des fêtes et les 2 gymnases** : le samedi à 8h00 / 8h30.
- ~ **Préau Létrat** : le samedi à 7h30 / 8h00 (Si l'installation est prévue **la veille, elle se fera le vendredi à 13h30**).
- ~ **Salle Marie Laurencin** : le vendredi à 18h45.



Nom de l'association :

Vous souhaitez organiser, du 01 septembre 2020 au 31 août 2021 , manifestation(s) aux dates et lieux suivants:

Date et heure de l'évènement	Nom de l'évènement	salles souhaitées	Durée de la réservation (Préparation, mise en place et rangement)	Matériel souhaité
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous	Oui	Non	
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous			
	Interne Ouvert à tous			

Date de remise du formulaire :

Président(e) :

Civilité

Nom

Prénom :

Fixe :

Mobile

Courriel :